

L'assemblée Générale débute à 19h, salle A. Fouilhoux, salle de musique à Maringues.

Présents :

F Marchadier, Président
O Artance, J Courtadon, F Babin Vice-Présidents
E Thélamon, S Tournaire Responsables pédagogiques
M Reigneron Trésorière
I Quinet Trésorière Adjointe
E Delachauxme commissaire aux comptes

S Chabanon, Vice-Président de la Communauté de Communes Plaine Limagne
G Sanciaux : 1^{er} adjoint au Maire de Maringues

F Point : secrétaire de séance

20 personnes présentes : cf l'annexe 1 « feuilles de présences » à la suite de ce compte rendu.

G Soumillard : correspondant La Montagne et la Gazette

Excusés :

Les conseillers départementaux de Maringues : E.Gold et C Dalet
R Imbaud Maire de Maringues (représenté par G Sanciaux 1^{er} adjoint)
Les professeurs de l'École de Musique de la Plaine Limagne (ils sont en cours).

Ordre du jour :

- Bilan de l'année 2019 : Rapport moral, Rapport d'activités et Rapport financier
- Approbation des rapports réalisés
- Élection de membres du bureau
- Questions Diverses

Le Président rend hommage à 2 personnes décédées dans l'année :

- **Michel Gay** Président de l'Eveil Randannais qui a participé activement à la création de la nouvelle structure de l'école de musique

- **Bernard Faure**, Ancien Maire de Maringues et Conseiller Général qui a beaucoup œuvré pour le monde musical.

A) Rapport Moral

L'École de Musique Plaine Limagne (EMPL) entame sa 3ème année de fonctionnement. Les activités musicales proposées sont variées, nombreuses et de bonne qualité. Nous organisons des concerts, des rencontres de flûtes, un master class de trompettes, « l'orchestre à l'école ».

Les détails seront présentés lors du rapport d'activités par nos responsables pédagogiques E Thélamon et S Tournaire.

Nous accueillons de nouveaux musiciens dans les orchestres et comptons plus de 180 élèves.

Un remerciement et des félicitations sont adressés aux professeurs pour le travail réalisé.

Un remerciement également pour le soutien des collectivités locales : la Communauté de Communes, le Département du Puy de Dôme et le Crédit Agricole qui nous aide pour la 3ème année.

Merci aux communes qui nous hébergent à Aigueperse, Maringues et Randan, aux communes et divers établissements (les EPADH entre autres) qui nous accueillent pour des auditions.

Continuons à proposer d'apprendre la musique à tous ceux qui le souhaitent, c'est un lien qui garantit la diversité culturelle et sociale, l'équité territoriale et la considération des populations en réinventant la société, en réintégrant l'individu au cœur de l'activité.

>> le rapport moral est approuvé à l'unanimité

B) Rapport d'activités

Les responsables pédagogiques Sébastien Tournaire et Élisabeth Thélamon présentent les activités de l'année 2018/2019 mois par mois : les auditions, les présentations d'instruments aux écoles primaires et au collège, les rencontres chorales, « l'orchestre à l'école ».

Ils soulignent également, les participations d'élèves au stage de l'UDSM à Thiers, à la fête de la musique en EPADH, au forum des associations, à la Ballade Gourmande, aux cérémonies officielles, au Téléthon, à la Ligue contre le cancer...etc.

Ils présentent également les projets et les activités pour l'année 2020.

Pour l'année scolaire en cours il y a 188 élèves dont 182 de la Communauté de Communes de la Plaine Limagne. Ils estiment que 25 débutants à Randan sont là grâce à la mise en place de la tarification avec le Quotient Familial.

Il y a 122h de cours par semaine par 14 professeurs de musique.

>> le rapport des activités est approuvé à l'unanimité

C) Rapport Financier

1) Rapport de la trésorière

Comme montré dans l'Annexe 2, les dépenses sont de 143 288,10€ dont environ 140 000€ pour les salaires soit 97 %. Le reste étant des dépenses de fonctionnement.

Les recettes sont majoritairement issues de subventions de la communauté de communes, du Département, de la cotisation des parents. A noter la participation du Crédit Agricole pour la troisième année. Les orchestres participent également en fonction du nombre d'élèves intégrant chacun d'eux. La recette globale est de 154 417,17€ ;

Cela donne un résultat positif de 11 129,07€ pour l'année 2019. Ce qui permet d'avoir un compte non débiteur jusqu'au premier versement des subventions de 2020.

2) Avis du Commissaire aux Comptes

Mr Delachauxme, commissaire aux comptes, a évalué par sondage et vérifié les comptes jusqu'au 31 Décembre 2019. La tenue des comptes est conforme et il certifie qu'ils sont sincères et réguliers. Il n'a pas d'observation particulière et constate que tout est régulier.

>>Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

D) Élection d'une secrétaire et d'une secrétaire adjointe

L'ancienne secrétaire ayant déménagé a dû démissionner. Mme Point Fanny, parent d'élèves de Randan, a pris la relève.

Un vote est nécessaire pour pouvoir à ce poste.

>>L'assemblée approuve à l'unanimité.

Nathalie Peyronnet, trompettiste d'Effiat, est proposée au poste de secrétaire adjointe. Elle s'occupe déjà de la gestion de notre site *musiquelimagne.fr*.

>>L'assemblée approuve à l'unanimité

E) Questions Diverses

Le Président donne la parole à Stéphane Chabanon, Vice-Président de la Communauté de Communes de Plaine Limagne, en charge de la culture.

Il déclare que l'École de musique est un modèle à suivre, elle maille tout le territoire de la Plaine Limagne rendant la musique à la portée de tous. Il souligne que l'aide financière apportée à l'école de musique représente environ la moitié du budget de la culture de la Communauté de Communes.

La communauté de communes soutient de nombreux projets culturels. Elle a acheté l'ancienne école St Louis à Randan pour créer un espace culturel, faire des lectures publiques, une école de musique et en option (selon le coût total de ses travaux) créer un auditorium de 80 places. Il espère que le prochain exécutif restera sur cette piste.

S Chabanon, évoque également le projet de la "Ballade Gourmande", le 12 septembre 2020 où il espère voir des ateliers musicaux.

Le Président clôt l'assemblée Générale à 20h00 en remerciant tous les présents.

Assemblée Générale

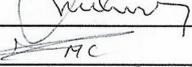
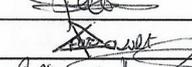
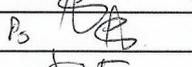
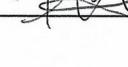
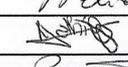
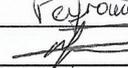
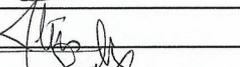
Le 21 Janvier 2020

Annexe 1 : Feuilles de présences

ECOLE DE MUSIQUE PLAINE LIMAGNE
 Aigueperse-Maringues-Randan

ASSEMBLEE GENERALE
 LE 21 JANVIER 2020

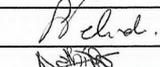
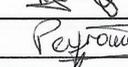
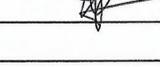
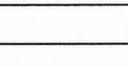
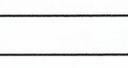
1/4

1	TOURNAIRE Sébastien ^{Aigueperse}	
2	MARCHANIER Franck ^{Breilhaut}	
3	MARCHANIER M. Christine ^{Maringues}	
4	DELACHAUXME Edmond ^{C. aux Combes Aigueperse}	
5	SANCIANT Gérard ^{adjoint Maringues}	
6	THÉLAIMON Béatrice ^{St-Denis Comb}	
7	PERRAULT Laurence ^{St-Denis Comb}	
8	PERRAULT Adèle ^{St-Denis Comb}	
9	USSEL Catherine ^{Maringues}	
10	GOUET Isabelle ^{Maringues}	
11	REIGNERON Monique ^{Aig.}	
12	CHABANON Stéphane ^{UP PL}	
13	Pierre GRIMAUD ^{Rand}	
14	CAMMIANO A ^{Maringues}	
15	Point Fanny	
16	THOMAS Cédric	
17	Hubert FOUILHOUX ^{Maringues}	
18	Eliane FOUILHOUX	
19	Frédérique HULLIN	

ECOLE DE MUSIQUE PLAINE LIMAGNE
 Aigueperse-Maringues-Randan

ASSEMBLEE GENERALE
 LE 21 JANVIER 2020

2/4

20	Sylvie FEUDE	
21	Sandrine MATHIVAT	
22	Nathalie PEYRONNET	
23	MALAQUI Jean.	
24	Niedoszybo Valérie	
25	Gerard SOURILLARS	
26	Olivia ANTRAC	
27	COURTAMON Faugny	
28	BASIN Fedec	
29		
30		
31		
32		
33		
34		
35		
36		
37		
38		

Annexe 2 : Bilan Financier 2019

**École de Musique Plaine Limagne
Aigueperse Maringues Randan**

Résultat 2019

DEPENSES

Salaires	78 155,39
Charges salariales	51 058,91
RPI Chorale - Salaires + charges	1 310,00
OAE - Salaires + charges	5 576,00
Éveil Randannais H. de Direction	3 600,00
CMF Assurances	658,60
Cotisations UDSM, FMA, CMF.	210,50
Instruments : entretien, petits matériels	1 360,82
Fonctionnement (encre, timbres, goûters...)	860,48
Frais Ancv	55,40
Déplacements bénévoles	442,00
Total des dépenses	143 288,10

RECETTES

CD63 Subv. Fonctionnement	29 600,00
CD63 Subv. Animation	850,00
CCPL Subv. Fonctionnement	54 600,00
CCPL- Quotient Familial-	9 606,00
Cotisations des parents	41 944,33
RPI Regroup. Pédag. Intercom.	1 310,00
Randan OAE Orchestre à l'école	5 576,00
Éveil Randannais H. de Direction	3 600,00
Participations :	
É. Randannais particip./élève	300,00
E. Limagne particip./élève	1 050,00
SL Aigueperse particip./élève	1 800,00
SL Aigueperse don de partitions	586,41
Sponsor CACF	3 000,00
Déplacements bénévoles	442,00
Intérêts bancaires	152,43
Total des recettes	154 417,17

Résultat : 11 129,07 €